

Les vaccins contre le sérotype 1 disponibles avec un mois d'avance

Au grand soulagement de l'ensemble des acteurs de la santé animale et en premier lieu des éleveurs, les vaccins contre les deux sérotypes de la maladie sont désormais disponibles grâce, en particulier, à

une forte pression professionnelle. Le système de fourniture des vaccins est assoupli par le ministère mais les praticiens doivent se fournir chaque semaine sans faire de stocks. La DDSV doit assurer le pilotage et la

régulation des approvisionnements.

Ceci permet d'espérer que vaccinations et prophylaxies pourront se dérouler avant la mise à l'herbe, en regroupant les interventions du vétérinaire.

Rappel : Inscrivez vous dans les tournées de prophylaxies et les tournées de vaccination, regroupez les animaux et contenez les correctement. N'oubliez pas d'y inclure tous les broutards de plus de 2,5 mois. La limitation des coûts exige organisation et discipline de la part de tous les intervenants. Ceci permet :

- une économie de vaccins. Par exemple, le conditionnement des vaccins FCO est de 50 doses et tout flacon commencé doit être utilisé dans les 24 h,
- le bénéfice de l'aide à la vaccination à tous les éleveurs. En effet, les vaccinations ne seront plus aidées après le 30 avril sauf prolongation (possible dans le Gers, nous vous tiendrons informés). Le vétérinaire doit déduire le montant de la subvention de sa facture de vaccination comme l'an dernier. Ce n'est pas à l'éleveur d'en faire l'avance.
- La pratique de tarifs connus et encadrés car alors, les interventions vétérinaires se situent dans le cadre des accords bipartites.

Exportations vers l'Italie : Réduction du délai d'attente

Les bovins sont désormais exportables 30 jours après la fin de la vaccination (sérotype 1 et 8) et non plus 60 jours après.